

ASSOCIATION RÉGIONALE POITOU-CHARENTES DES AUDITEURS DE
L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE [AR-18]
[AR-18 - IHEDN Poitou-Charentes] - RNA : W863004988 - Sirene : 448 263 913.

Siège social : Préfecture de la Vienne – 7 place Aristide Briand – BP589 – 86021 Poitiers cedex

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 13 septembre 2025 de 10 h 00 à 12 h 00

Réunion et repas au Restaurant « Le Lowgret » - 1107 route de Périgueux - 16410 Garat.

Membres du CoDir Présents (11) : Michel ARNOULT (17 – ***Vice-Président***), Mark BILLOT (79), Donat BRANGER (79), Jean-Marc BRAULT de BOURNONVILLE (17), Christian CHAUVET (17 – ***Trésorier***), Jean-Claude DUCHET (16 – ***Past-Président***), Marc FIARD (86 – ***Secrétaire général et Vice-Président***), Paul MORIN (17 – ***Président***), Philippe MOUNIER (17), Pierre WAENDENDRIES (16- ***Vice-Président***), Pascal WIERZBICKI (79).

Membres du CoDir représentés (4) : Damien DJANIKIAN (86), Catherine HERAULT (17), Jean-Louis LOBSTEIN (79 – ***Vice-Président***), Damien SALLIER (79).

Membres du CoDir excusés (5) : Aïda JAAFAR (86), Pierre MENANTEAU (16), Muriel OUVRARD (16), Henri SCIARA (86), Charles THOMAS (86).

Adhérents présents (7) : Philippe AUDOUIN (79), Grégory BUATOIS (86), Maxence JOUANNET (17), Marie Pierre MULLER (86), Patrice SOULLIÉ (17), François SOUTY (16), Alain VILLECHALANE (17).

Adhérents représentés (2) : Arlette-Claire BLONDET (86), Jacques TABARY (17 – ***Vérificateur aux comptes***).

Invités présents (2) : Julien LAGORCE (IHEDN Jeunes Nouvelle-Aquitaine), Bernard MARIMOUTOU (Responsable IHEDN Jeunes Nouvelle-Aquitaine pour la Vienne).

I- Mot de bienvenue du Président de l'AR-18.

Paul MORIN, Président, ouvre la séance et prend la parole. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie **Pierre WAENDENDRIES**, vice-président de l'AR-18 pour la Charente et **Dominique FAURE**, secrétaire du comité de la Charente pour l'organisation de cette assemblée générale à Garat.

Il adresse ses vœux de prompt rétablissement aux camarades qui souffrent et transmet les pensées amicales de **Jean-Louis LOBSTEIN**, vice-président de l'AR-18 pour les Deux-Sèvres qui est absent ce jour.

Il transmet également les excuses des membres du comité directeur qui sont absents aujourd'hui.

Il accueille les nouveaux arrivants au sein de l'AR-18, présents à cette AG : **Marie-Pierre MULLER**, **Grégory BUATOIS**, **François SOUTY**.

Il accueille également le Président régional Nouvelle Aquitaine des Jeunes IHEDN **Julien DEGORCE** et le représentant Poitou-Charentes **Bernard MARIMOUTOU** et donne la parole aux personnes citées pour se présenter brièvement.

II- Approbation et vote du procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire.

Marc FIARD, Secrétaire Général, présente le procès-verbal de la dernière assemblée générale ordinaire. L'assemblée générale prend acte du procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 21 septembre 2024 et l'approuve à l'unanimité.

III- Lecture du rapport moral par le Président de l'AR-18.

Paul MORIN prend la parole :

Il adresse des remerciements appuyés au bureau de l'AR-18 pour son action quotidienne :

- Pierre WAENDENDRIES, vice-président pour la Charente et organisateur de cette assemblée générale, Jean Louis LOBSTEIN vice-président pour les Deux-Sèvres, Michel ARNOULT vice-président pour la Charente-Maritime, Marc FIARD, secrétaire général et vice-président pour la Vienne, Christian CHAUVET, trésorier, Muriel OUVARD secrétaire général adjointe et Jacques TABARY, vérificateur des comptes.

Grâce à vous tous et à votre dynamisme, après une hausse importante de nos effectifs en 2023, nous maintenons nos effectifs à 112 adhérents pour 2024. Des remerciements sont également transmis à tous les adhérents qui se sont engagés en 2025 dans des actions notables et des remerciements sont également adressés à tous leurs adhérents de l'AR-18 pour leur soutien.

Grâce à vous tous en 2024, nous revendiquons 24 actions répertoriées. Bon nombre d'entre-elles sont organisées dans le cadre du trinôme académique dont la représentante pour l'association régionale est **Catherine HÉRAULT**.

Parmi ces actions, il convient de citer particulièrement :

- les deux colloques sur le thème de la cybersécurité organisés en Charente-Maritime et en Charente,
- les conférences organisées dans les classes défense en Charente-Maritime, les participations actives au rallyes citoyens dans les 4 départements,
- les conférences et notamment celle qui a été faite par Alain Juillet à Rochefort, ainsi que les interventions thématiques organisées dans les 4 départements lors des réunions mensuelles.
- Il convient aussi de retenir la conférence soutenue par le comité de Vienne à l'Institut d'administration des entreprises de Poitiers et organisée par **Nicolas MOINET**.
- La conférence organisée par le comité de la Charente à Angoulême doit également être mentionnée. Prononcée par **François SOUTY**, cette conférence a donné le coup d'envoi du traitement du sujet national 2024-2025 « Défense, l'Union européenne à la croisée des chemins ».
- Dans la continuité, le traitement du sujet national piloté par **Jean-Louis LOBSTEIN** doit également être mis en avant. Assisté de **Philippe MOUNIER** (groupe de travail des camarades des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime), ce sujet a fait l'objet d'une transmission à l'Union-IHEDN en juin 2025. Au-delà de cette communication, une diffusion va être assurée auprès des autorités locales (Préfets, partenaires du trinôme académique, députés et sénateurs).
- Pour terminer, le président de l'AR 18 se félicite de la coordination mise en place entre l'association régionale et les jeunes IHEDN dont le point de contact est maintenant assuré par **Nicolas MOINET** du comité de la Vienne. L'AR-18 va permettre aux Jeunes IHEDN de structurer leur implantation dans notre ressort territorial en s'appuyant sur son réseau.

Enfin et afin de maintenir la cohésion et l'engagement de notre association autour des valeurs que nous défendons, Paul MORIN transmet aux vice-présidents départementaux le cartouche 2025 (non encore publié), figurant dans l'annuaire 2025 en cours de rédaction. Il demande à chaque vice-président de s'assurer de l'adéquation entre les fonctions exercées et la réalité de celles-ci.

Le comité directeur ne doit pas être un espace figé mais « un être vivant » en constante évolution.

IV- Lecture du rapport financier du Trésorier.

Christian CHAUVET présente le rapport financier pour l'année 2024 qui a déjà fait l'objet d'une présentation partielle lors du CoDir du 18 janvier 2025.

Point sur les cotisations 2025. Fixation de la cotisation 2026.

Rapport Financier 2024 au 27/02/2025.

Au 31 décembre 2024, en recettes nettes :

- Cotisations nettes : 2 128 euros soit 112 cotisants x 19 € [32 €-13 €].
- Dons adhérents : 123 euros
- Dons Colloques et Rallyes 719 euros [Adhérents]
- Intérêts du livret d'épargne CIC : 557 euros

Les recettes nettes se montent ainsi à 3 527 euros.

Les dépenses se répartissent en :

- Charges à l'initiative Comités : 197 euros [Obsèques et Mutation]
- Frais généraux : 369 euros [Déplacements, CIC, OVH et MPA]
- Impressions diverses : 330 euros [Rapport comité 79]
- Réunions : 292 euros [AG et CoDir]
- Dépassement dépenses rallyes : 520 euros [Différence entre allocations et dépenses réelles]
- Restitutions CPEDEF : 12,00 euros [Rallye Niort]

Les dépenses nettes se montent à 1 720 euros.

Nota : Dons pour abandon de frais contre reçu fiscal : **14 863 euros** (inscrit en recettes et dépenses).

Nous terminons l'année 2024 avec un solde positif net de 1 807 euros.

Trésorerie au 31 décembre 2024 :

- Solde du compte courant CIC : 11 416,89 euros
- Solde du livret d'épargne CIC : 19 111,94 euros

Solde des comptes financiers : 30 528,83euros

Comptabilité	2022	2023	2024	21/10/2025	Obs.
Produits (recettes)	19 755,03 €	33 141,18 €	26 565,61 €	8 438,59 €	
Charges (dépenses)	18 038,77 €	29 384,12 €	24 138,31 €	12 231,31 €	
Abandon de frais	10 347,00 €	15 435,00 €	14 863,00 €		
Compte de Résultat Brut	+ 1 716,26 €	+ 3 757,06 €	+ 2 427,30 €	-3 792,72 €	
Produits constatés d'avances*	- 770,00 €	- 1 780,00 €	- 620,00 €	4 300,00 €	
Compte de Résultat Net	+ 946,26 €	+ 1 977,06 €	+ 1 807,30 €	507,28 €	

* 2022 : Allocation DPMA (Colloque et Rallyes) de 2 030 € versée en décembre 2021.
2023 : Allocation DPMA puis DMCA (Colloques et Rallyes) de 2 800 € versée en décembre 2022.
2024 : Allocation DMCA (Colloques et Rallyes) de 4 580 € versée en novembre 2023.
2024 - 2025 : Allocation DMCA (Colloques et Rallyes) de 1 300 € versée en août 2024.
2025 - 2026 : Allocation DMCA (Colloques) de 1 400 € versée en juillet 2025.

Trésorerie au 31/12	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	21/10/2025	Obs.
CIC - Compte courant	6 292,36 €	9 546,24 €	11 416,89 €	7 624,17 €	
CIC - Livret d'épargne	18 052,11 €	18 555,29 €	19 111,94 €	19 111,94 €	
Comptes financiers	24 344,47 €	28 101,53 €	30 528,83€	26 736,11 €	

Exécution du Budget	2022	2023	2024	01/08/2025	Obs.
<i>Allocation DPMA - DMCA</i>				1 400 €	
Cotisations nettes	1 786 €	2 052 €	2 128 €	1 955 €	
Dons Adhérents	59 €	290 €	123 €	580 €	
Dons Colloques et Rallyes	600 €	920 €	719 €	1 300 €	
Dons Sponsorat divers	---	---	---	432 €	
Intérêts d'épargne	18 €	503 €	557 €	---	
Produits / Recettes	2 463 €	3 765 €	3 527 €	5 667 €	
Charges à l'initiative Comités	277 €	137 €	197 €	1 185 €	
Frais généraux	176 €	184 €	369 €	810 €	
Achat de matériel	---	549 €	---	---	
Communication	70 €	270 €	---	---	
Impressions rapport	---	---	330 €	432 €	
Réunions (AG, CoDir, ...)	364 €	210 €	292 €	502 €	
Dépassement dépenses rallyes	230 €	318 €	520 €	2 231 €	
Restitutions CPEDEF	400 €	120 €	12 €	---	
Charges / Dépenses	1 517 €	1 788 €	1 720 €	5 160 €	
Compte de Résultat net	+ 946 €	+ 1 977 €	+ 1 807 €	+ 507 €	

Déclarations fiscales.

L'Association, reconnue d'intérêt général, est en règle au regard des obligations déclaratives des organismes sans but lucratif prévues à l'article 222 bis du CGI.

Au titre de l'année 2024, 131 reçus fiscaux sont délivrés pour un montant de 18 570 euros.

Reçus Fiscaux délivrés	2021	2022	2023	2024	2025	Obs.
Nombre de reçus fiscaux	98	107	124	131	116	
Cotisations et Dons	3 154 €	3 067 €	3 618 €	3 707 €	4 030 €	
Missions et Dons	---	10 347 €	15 435 €	14 863 €	70 €	
Montant des Dons	3 154 €	13 414 €	19 053 €	18 570 €	4 100 €	

Cotisations et Abonnements 2023 / 2024 / 2025 au 01/08/2025.

La cotisation annuelle était fixée à 32 euros pour 2023 et 2024. Pour 2025, la cotisation est fixée à 30 euros, avec une quote-part reversée à l'Union-IHEDN de 13 euros pour un cycle de trois ans (2025-2027).

Le trésorier propose à l'Assemblée générale de maintenir à **30 €** le montant de cotisation pour l'année 2026.

Comités		Cotisations			Revues		
Comité	Département	2023	2024	2025	2023	2024	2025
C-16	Charente	11	13	12	2	1	2
C-17	Charente-Maritime	45	51	54	13	8	8
C-79	Deux-Sèvres	13	13	11	5	4	6
C-86	Vienne	39	35	38	11	8	8
AR-18	Poitou-Charentes	108	112	115	31	21	24

Au 13 septembre 2025 :

- **110 adhérents** et **23 abonnements** à la revue Défense.
- **9 adhérents non à jour** de leur cotisation (*liste communiquée au Président pour action*)

- En conséquence, le Président est invité à **contacter personnellement par téléphone** les retardataires afin de régulariser leur situation. Les démissions éventuelles seront indiquées.

Projet de Budget 2025 (hors allocations DMCA car neutre).

Produits / Recettes	5 070 €
- Cotisations (113 adhérents x [30 € - 13 €]) =	1 920 €
- Utilisation du Livret d'épargne (activités validées en CoDir) :	2 000 €
- Dons Adhérents, Colloques et Rallyes :	640 €
- Intérêts du Livret d'épargne :	510 €
Charges / Dépenses	5 070 €
- Activités à l'initiative des vice-présidents (par comité) : 4 x < 100 € =	400 €
- Activités régionales du Président : 4 x < 100 € =	400 €
- Activités autorisées (validées en CoDir) :	2 000 €
- Frais généraux (assurances, banque, informatique...) :	300 €
- Achats de matériels divers :	500 €
- Actions de communication	500 €
- Impressions diverses (dossiers, rapports, ...) :	370 €
- Organisation des réunions (AG, CoDir, ...) :	600 €
Activités validées en CoDir : Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités programmées dans la limite de 2 000 € par an.	
Nota. Les cotisations ne doivent pas se substituer à une allocation DMCA, FNAM ou France Mutualiste pour le financement des activités au profit des scolaires.	
Les cotisations participent à l'animation associative au profit des adhérents.	

Conclusion. L'année 2024 a été marquée par une augmentation sensible des cotisations (112).

Le seuil de 100 cotisants permet la désignation de deux délégués au collège électoral de l'Union-IHEDN pour un cycle de trois ans (2024-2026). Cet effort doit être maintenu afin de combler les vacances.

La poursuite de la mise en place d'ordre de missions pour les activités bénévoles permet d'appliquer la formule d'abandon de frais pour don à l'association en contrepartie de l'émission d'un reçu fiscal.

Le « **Rapport Financier 2024 – Compte de Résultat** » fait l'objet de l'**Annexe 1**.

Le « **Budget 2025 validé par l'assemblée générale 2025** » fait l'objet de l'**Annexe 2**.

V- Lecture du rapport du Vérificateur des Comptes.

Intervention de **Marc FIARD**, Secrétaire général, représentant du Commissaire en chef de 1^{ère} classe (er) **Jacques TABARY**, vérificateur aux comptes absent.

La vérification s'est appuyée sur la présentation des écritures papier et des pièces justificatives ainsi que par l'examen approfondi du registre journal tenu sur l'application comptable GRISBI, qui avait aussi été envoyé au préalable au vérificateur.

La balance du compte bancaire au 31 décembre 2024 fait apparaître un solde positif de 11 416,89 €.

La balance du compte d'épargne au 31 décembre 2024 fait apparaître un solde positif de 19 111,94 €.

Les écritures correspondant aux existants, la comptabilité 2024 est régulière et sincère. Elle donne une image fidèle de la situation financière de l'AR 18.

La comptabilité est tenue avec soin et rigueur. La double saisie sur tableur, puis sur l'application GRISBI, permet certes un autocontrôle efficace mais occasionne une perte de temps non négligeable.

L'utilisation intégrale des fonctions de « GRISBI », notamment le rapprochement des écritures, permettrait d'optimiser le temps de travail du trésorier, tout en maintenant une sécurité satisfaisante.

Commentaires du Trésorier :

- Un bilan financier mensuel est adressé par le Trésorier à tous les membres du bureau exécutif et archivé.
- Suite à la vérification des comptes du 27 juin 2025, la comptabilité est tenue uniquement sur l'application Grisbi. Le tableur ne sert que pour la production du Compte de Résultat du Rapport Financier et du Projet de Budget.

Commentaires de Paul MORIN, Président.

Après avoir examiné les comptes et les documents financiers, je déclare que la gestion de la trésorerie a été effectuée de manière satisfaisante et conforme aux règles établies. Je donne donc quitus à **Christian CHAUVET** pour sa gestion durant cette période.

Le « **Compte-rendu du vérificateur aux comptes** » fait l'objet de l'**Annexe 3**.

VI- Approbation des comptes et vote.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS :

Résolution n° 1.

L'assemblée générale ordinaire 2025 approuve le rapport moral et d'activité 2024 du Président.

Résolution n° 2

L'assemblée générale ordinaire 2025, le rapport du vérificateur aux comptes entendu, approuve le rapport financier 2024 du Trésorier et donne quitus pour les comptes 2024.

Résolution n° 3.

L'assemblée générale ordinaire 2025 approuve le projet de budget 2025.

Résolution n° 4.

Sur proposition du Trésorier, l'assemblée générale ordinaire 2025 approuve le maintien du montant de la cotisation 2026 à **30 €** tant que le reversement de la quote-part à l'Union-IHEDN est maintenu à 13 €.

Résolution n° 5.

Sur proposition du Trésorier, l'assemblée générale ordinaire 2025 adopte le concept d'activités validées en comité directeur et autorise l'utilisation de l'épargne accumulée pour des activités associatives régionales ou de comités programmées dans la limite de **2 000 €** par an au profit des adhérents.

Nota 1 : Les cotisations ne doivent pas se substituer à une allocation DMCA, FNAM ou France Mutualiste pour le financement des activités au profit des scolaires.

Nota 2 : Les cotisations participent à l'animation associative au profit des adhérents.

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport du vérificateur aux comptes et débattu sereinement, **approuve à l'unanimité** (moins une voix concernant la résolution n° 3 car **François SOUTY** s'abstient) les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et le projet de budget 2025. Elle approuve également toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2024, « **donne quitus** » au Président, au Trésorier et aux membres du Comité Directeur et fixe la **cotisation 2026 à 30 €**.

V- Renouvellement du tiers sortant au Comité Directeur.

Membres sortants et rééligibles au titre de l'année 2025 :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| - Mark BILLOT (79) | - Jean Louis LOBSTEIN (79) |
| - Donat BRANGER (79) | - Paul MORIN (17) |
| - Christian CHAUVET (17) | - Philippe MOUNIER (17) |
| - Jean Claude DUCHET (16) | - Henri SCIARA (86) |
| - Marc FIARD (86) | |

VI- Nouvelle candidature au Comité Directeur.

Candidat au Comité directeur :

- **Bruno HARTEMANN (16)** en remplacement de **Henri SCIARA (86)** non candidat :
 - Vice-Président, Executive Partner chez Gartner

Sont élu et réélus à l'unanimité des présents ou représentés avec 24 voix pour :

- | | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| - Mark BILLOT (79) | - Bruno HARTEMANN (16) |
| - Donat BRANGER (79) | - Jean Louis LOBSTEIN (79) |
| - Christian CHAUVET (17) | - Paul MORIN (17) |
| - Jean Claude DUCHET (16) | - Philippe MOUNIER (17) |
| - Marc FIARD (86) | |

Le suivi du « **Renouvellement des membres du comité directeur 2025** » fait l'objet de l'**Annexe 4**.

L'« **Annuaire des membres du comité directeur 2025** » fait l'objet de l'**Annexe 5**.

VII- Proposition de mise en place au sein de l'AR d'une commission économique.

Paul MORIN souhaite mettre en place au niveau de l'AR-18 une commission économique qui aura pour vocation à suivre l'évolution des trinômes économiques qui se mettent en place dans notre région. Composée essentiellement de camarades du secteur privé, cette commission pourra également traiter des questions de défense économique en valorisant « l'entreprise » comme vecteur majeur de ces questions.

VIII- Relation avec la structure des Jeunes IHEDN de Nouvelle Aquitaine.

Établissement d'une Relation avec la structure des Jeunes IHEDN de Nouvelle-Aquitaine et avec sa représentation dans notre région Poitou-Charentes pour en assurer la promotion.

Une structure est active à l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de Poitiers.

Des projets de contacts sont en cours avec l'Institut d'Études Politiques de Niort affilié à l'Université Catholique d'Angers ainsi qu'avec l'université de La Rochelle.

Nicolas MOINET, professeur des universités à l'IAE de Poitiers et auditeurs de l'IHEDN est maintenant le point de contact des Jeunes IHEDN pour l'AR-18 qui offre à ces jeunes une cotisation gratuite leur permettant de disposer notamment des publications de l'Union-IHEDN.

IX- Fixation de la date de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le comité directeur fixe la date de la prochaine assemblée générale ordinaire et de son comité directeur associé au samedi 21 février 2026 à Rochefort (17).

X- Questions diverses.

Christian CHAUVET fait la synthèse de la participation à cette journée.

- Onze (11) membres du CoDir présents sur vingt (20) plus quatre (4) pouvoirs et cinq (5) excusés.
- Sept (7) adhérents présents plus un (1) pouvoir.
- Présents : 18 membres sur 110 cotisants 2025.
- Pouvoirs : 5 membres ont fait l'effort de donner leur procuration.

Soit une participation de 23 membres, ce qui donne un taux de participation de 21%.

Message de **Philippe MOUNIER** adressé aux adhérents du comité Aunis-Saintonge pour déplorer le faible taux de participation à l'assemblée générale :

« Chers amis,

Personne ne m'a mandaté pour vous adresser ce message. Il relève de ma propre initiative. Vous en penserez ce que vous voudrez. Je ne vise personne. Mais ce n'est ni un rappel à l'ordre, ni une leçon de morale. Ce n'est, hélas, qu'un simple constat.

Le 13 septembre 2025 a lieu à Angoulême l'Assemblée générale de l'AR-18. Nous sommes actuellement plus de cinquante adhérents au comité 17 de l'AR-18 de l'Union-IHEDN. Sur cette cinquantaine nous sommes seulement sept à participer à cette réunion.

Chacun d'entre vous a sûrement une bonne raison pour ne pas y venir. Je n'en discuterai pas. Mais, chacun d'entre vous aurait pu également faire un effort pour y être présent.

Une association ne vit que par l'engagement, la présence et le travail de ses membres.

Pendant la guerre de 14, au front, les soldats disaient : « **Ce sont toujours les mêmes qui se font tuer** ».

Amitiés.

Philippe Mounier, membre de l'AR-18 depuis 2001.

---oo0oo---

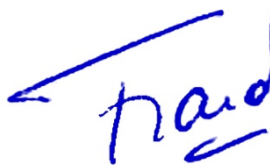
Après avoir constaté que l'ordre du jour est épuisé, le Président a clos la séance.

Le Président,



Paul MORIN

Le Secrétaire général,



Marc FIARD

ANNEXE 1

Rapport Financier 2024 - Compte de Résultat définitif au 27/02/2025

Produits / Recettes			Charges / Dépenses	
Nbre	Catégories	Montants	Catégories	Montants
	71. Revenus Union-IHEDN	489,86 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 086,00 €
	Frais de transport et hébergement	489,86 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 456,00 €
			Reversements Abonnements (30 €)	630,00 €
112	72. Cotisations (32 €)	3 584,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	196,90 €
2	AR18/C16 : Associé	64,00 €	Activités Comités (< 100 €)	
11	AR18/C16 : Auditeur	352,00 €	Comité Charente (16)	
15	AR18/C17 : Associé	480,00 €	Comité Charente-Maritime (17)	
36	AR18/C17 : Auditeur	1 152,00 €	Comité Deux-Sèvres (79)	0,00 €
2	AR18/C79 : Associé	64,00 €	Comité Vienne (86)	
11	AR18/C79 : Auditeur	352,00 €	Activités régionales Président (4 x < 100 €)	196,90 €
5	AR18/C86 : Associé	160,00 €	Activités Comités validées en CoDir	
30	AR18/C86 : Auditeur	960,00 €		
21	73. Abonnements (30 €)	630,00 €	63. Frais généraux	858,27 €
0	AR18/C16 : Associé	0,00 €	Déplacements (rallyes, réunions, ...)	643,54 €
1	AR18/C16 : Auditeur	30,00 €	Fournitures de bureau	
1	AR18/C17 : Associé	30,00 €	Frais financiers (tenue de compte, carte,	9,00 €
7	AR18/C17 : Auditeur	210,00 €	Assurances Responsabilité civile	149,00 €
1	AR18/C79 : Associé	30,00 €	Informatique Internet	56,73 €
3	AR18/C79 : Auditeur	90,00 €		
1	AR18/C86 : Associé	30,00 €		
7	AR18/C86 : Auditeur	210,00 €		
	74. Autres produits	1 398,75 €	64. Autres charges	622,51 €
	Dons Adhérents	123,00 €	Achats de matériels divers	
	Dons Rallyes + Colloque	719,10 €	Achats divers et communication	
	Intérêts d'épargne sur livret	556,65 €	Impressions diverses (dossiers, rapports,	330,31 €
			Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	292,20 €
	75. Dons (abandons de frais)	14 863,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	14 863,00 €
6	76. Allocations DMCA / CPEDEF	4 980,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	5 499,63 €
1	Rallye Charente (16)	700,00 €	Rallye Charente (16)	700,00 €
1	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	1 004,00 €
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	860,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	967,53 €
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €
1	Colloque Cyber Angoulême	520,00 €	Colloque Cyber Angoulême	525,30 €
1	Colloque Cyber Rochefort	700,00 €	Colloque Cyber Rochefort	937,30 €
1	Conférence Rochefort	400,00 €	Conférence Rochefort	565,50 €
	79. Produits constatés d'avance	620,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	12,00 €
	Colloques & Rallyes 2024	-4 580,00 €	Rallye Charente (16)	
	Colloques & Rallyes 2025	5 200,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	
			Rallyes Deux-Sèvres (79)	12,00 €
			Rallye Vienne (86)	
		26 565,61 €		24 138,31 €

Résultat de l'exercice		Résultats au	31/12/2023	31/12/2024
Produits / Recettes	26 565,61 €	Compte courant	9 546,24 €	11 416,89 €
Charges / Dépenses	-24 138,31 €	Encours		
Résultat brut 2024	2 427,30 €			
Produits constatés d'avance	-620,00 €	Livret d'épargne	18 555,29 €	19 111,94 €
Résultat net 2024	1 807,30 €	Totaux	28 101,53 €	30 528,83 €

Actif		Passif	
Catégories	Montants	Catégories	Montants
Compte courant	11 416,89 €	Fonds associatifs	28 721,53 €
Livret d'épargne	19 111,94 €	Résultat net de l'exercice 2024	1 807,30 €
	30 528,83 €		30 528,83 €

Nota. Préfinancement activités 2025	-5 200,00 €	Disponible Compte courant	6 216,89 €
-------------------------------------	-------------	---------------------------	------------

ANNEXE 2

Budget 2025 validé par l'assemblée générale ordinaire du 13 septembre 2025.

Produits / Recettes					Charges / Dépenses			
Nbre	Catégories	2024 Budget	2024 Réalisé	2025 Budget	Catégories	2024 Budget	2024 Réalisé	2025 Budget
	71. Revenus Union-IHEDN	300,00 €	489,86 €	300,00 €	61. Charges au profit Union-IHEDN	2 460,00 €	2 086,00 €	2 430,00 €
	Frais de transport	300,00 €	489,86 €	300,00 €	Quote-part des Cotisations (13 €)	1 500,00 €	1 456,00 €	1 470,00 €
					Reversements Abonnements (30 €)	960,00 €	630,00 €	960,00 €
113	72. Cotisations (30 €)	3 400,00 €	3 584,00 €	3 390,00 €	62. Charges à l'initiative des comités	2 800,00 €	196,90 €	2 800,00 €
0	AR18/C16 : Associé		64,00 €		Activités Comités (< 100 €)	400,00 €		400,00 €
0	AR18/C16 : Auditeur		352,00 €		Comité Charente (16)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C17 : Associé		480,00 €		Comité Charente-Maritime (17)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur		1 152,00 €		Comité Deux-Sèvres (79)	100,00 €	0,00 €	100,00 €
0	AR18/C79 : Associé		64,00 €		Comité Vienne (86)	100,00 €		100,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur		352,00 €		Activités régionales Président (4 x < 100 €)	400,00 €	196,90 €	400,00 €
0	AR18/C86 : Associé		160,00 €		Activités Comités validées en CoDir	2 000,00 €		2 000,00 €
0	AR18/C86 : Auditeur		960,00 €					
32	73. Abonnements (30 €)	960,00 €	630,00 €	960,00 €	63. Frais généraux	550,00 €	858,27 €	600,00 €
0	AR18/C16 : Associé		0,00 €		Déplacements (rallyes, réunions, ...)	300,00 €	643,54 €	300,00 €
0	AR18/C16 : Auditeur		30,00 €		Fournitures de bureau	50,00 €		70,00 €
0	AR18/C17 : Associé		30,00 €		Frais financiers	10,00 €	9,00 €	10,00 €
0	AR18/C17 : Auditeur		210,00 €		Assurances Responsabilité civile	120,00 €	149,00 €	150,00 €
0	AR18/C79 : Associé		30,00 €		Informatique	70,00 €	56,73 €	70,00 €
0	AR18/C79 : Auditeur		90,00 €					
0	AR18/C86 : Associé		30,00 €					
0	AR18/C86 : Auditeur		210,00 €					
	74. Autres produits	1 000,00 €	1 398,75 €	1 150,00 €	64. Autres charges	1 350,00 €	622,51 €	1 970,00 €
	Dons Adhérents		123,00 €	140,00 €	Achats de matériels divers	300,00 €		500,00 €
	Dons Colloque et Rallyes	500,00 €	719,10 €	500,00 €	Achats divers et communication	500,00 €		500,00 €
	Intérêts d'épargne sur livret	500,00 €	556,65 €	510,00 €	Impressions diverses (dossiers, rapports, ...)	50,00 €	330,31 €	370,00 €
					Organisation des réunions (AG, CoDir, ...)	500,00 €	292,20 €	600,00 €
	75. Dons (abandons de frais)	10 560,00 €	14 863,00 €	12 000,00 €	65. Déplacements (abandon de frais)	10 560,00 €	14 863,00 €	12 000,00 €
	76. Allocations DMCA /	4 580,00 €	4 980,00 €	5 200,00 €	66. Trinôme Poitou-Charentes	5 080,00 €	5 499,63 €	5 200,00 €
1	Rallye Charente (16)	700,00 €	700,00 €	700,00 €	Rallye Charente (16)	700,00 €	700,00 €	700,00 €
1	Rallye Charente-Maritime (17)	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)	1 500,00 €	1 004,00 €	1 000,00 €
2	Rallyes Deux-Sèvres (79)	860,00 €	860,00 €	900,00 €	Rallyes Deux-Sèvres (79)	860,00 €	967,53 €	900,00 €
1	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €	Rallye Vienne (86)	800,00 €	800,00 €	800,00 €
1	Colloque Cyber Anjouême	520,00 €	520,00 €	900,00 €	Colloque Cyber Anjouême	520,00 €	525,30 €	900,00 €
	Colloque Cyber Rochefort	700,00 €	700,00 €	900,00 €	Colloque Cyber Rochefort	700,00 €	937,30 €	900,00 €
	Conférence Rochefort		400,00 €		Conférence Rochefort		565,50 €	
	79. Produits constatés d'avance	0,00 €	620,00 €	0,00 €	67. Restitutions DMCA / CPEDEF	0,00 €	12,00 €	0,00 €
	Colloques & Rallyes 2024	-4 580,00 €	-4 580,00 €	-5 200,00 €	Rallye Charente (16)			
	Colloques & Rallyes 2025	4 580,00 €	5 200,00 €	5 200,00 €	Rallye Charente-Maritime (17)			
					Rallyes Deux-Sèvres (79)		12,00 €	
					Rallye Vienne (86)			
		20 800,00 €	26 565,61 €	23 000,00 €		22 800,00 €	24 138,31 €	25 000,00 €
	Résultat Brut	-2 000,00 €	2 427,30 €	-2 000,00 €	Autorisation par l'assemblée générale d'utiliser l'épargne accumulée pour des activités de comités validées par le comité directeur (CoDir) dans la limite de 2 000 € par an.			
	Produits constatés d'avance		-620,00 €					
	Résultat Net	-2 000,00 €	1 807,30 €	-2 000,00 €				

ANNEXE 3

Compte-rendu de vérification des comptes du 26 juin 2025.

COMPTE-RENDU DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Objet : Vérification de la trésorerie de l'association régionale Poitou-Charentes, affiliée à l'Union-IHEDN sous l'appellation AR-18.

Références :

- Loi 1901
- Statuts de l'association Poitou-Charentes des auditeurs de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (AR 18).

I - Cadre juridique

S'il y a nécessité pour les associations de tenir une comptabilité, la loi du 1er juillet 1901 n'impose en la matière aucune obligation.

En application des statuts de l'AR 18 en date du 25 juin 2022, le trésorier tient un registre journal chronologique des recettes et des dépenses, qu'il suit également par nature. Il rend compte de sa gestion à l'Assemblée générale en présentant le compte de résultat de l'exercice.

Il convient de noter que le règlement n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n°2004-12 du 23 novembre 2004 ne s'applique pas à l'AR 18. En effet, celle-ci ne répond à aucun des 13 critères exigés par cette réglementation. L'AR 18 est donc libre d'utiliser le plan comptable qu'elle souhaite.

II – Application au cas d'espèce

En application des textes précités, le trésorier en titre, M. Christian CHAUVET, a présenté le 26 juin 2025, la comptabilité de l'année 2024 à M. Jacques TABARY, désigné pour assurer la vérification des comptes.

Il existe un plan comptable, librement inspiré du plan comptable des associations.

Cette comptabilité est tenue sur tableur et sur le logiciel comptable « GRISBI ». Le registre journal est tenu sur tableur puis ressaisi sur l'application GRISBI.

Après impression papier, la comptabilité a été validée et signée par le président de l'association, M. Paul MORIN.

III – Comptabilité 2024

La vérification s'est appuyée sur la présentation des écritures papier et des pièces justificatives ainsi que par l'examen approfondi du registre journal tenu sur tableur et sur l'application comptable GRISBI, qui avaient aussi été envoyés au préalable au vérificateur.

La balance du compte bancaire au 31 décembre 2024 fait apparaître un solde positif de 11 416,89 € (9 546,24 € en 2023)

La balance du compte d'épargne au 31 décembre 2024 fait apparaître un solde positif de 19 111,94€ (18 555,29 € en 2023).

Les écritures correspondent aux existants.

Le résultat de l'année 2024 est de 2 427,30 € ramené après prise en compte des produits constatés d'avance, à 1 807,30€.

V - Conclusion

Les écritures correspondant aux existants, la comptabilité 2024 est régulière et sincère. Elle donne une image fidèle de la situation financière de l'AR 18.

La comptabilité est tenue avec soin et rigueur. La double saisie sur tableur, puis sur l'application GRISBI, permet certes un autocontrôle efficace mais occasionne une perte de temps non négligeable. L'utilisation intégrale des fonctions de « GRISBI », notamment le rapprochement des écritures, permettrait d'optimiser le temps de travail du trésorier, tout en maintenant une sécurité satisfaisante.

Le 27 juin 2025

Le Commissaire en chef de 1^{ere} classe (er) Jacques TABARY



ANNEXE 4

Renouvellement des membres du comité directeur 2025.

N°	Dép.	Qualité	NOM	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Courriel
1	17	Auditeur	ARNOULT Michel			X			X		m2r.a@wanadoo.fr
2	79	Associé	BILLOT Marc	X			X			X	billotmfb@aol.com
3	79	Auditeur	BRANGER Donat				X			X	DonatBranger@gmail.com
4	17	Auditeur	BRAULT Jean-Marc			X			X		braultjm@orange.fr
5	17	Auditeur	CHAUVET Christian	X			X			X	christian-marcel@chauvet.com
6	86	Auditeur	DJANIKIAN Damien			X			X		djanikian.damien@gmail.com
7	16	Auditeur	DUCHET Jean-Claude	X			X			X	jcdmormac@orange.fr
8	86	Auditeur	FIARD Marc	X			X			X	marc.fiard@wanadoo.fr
9	16	Associé	HARTEMANN Bruno							X	bhartemann@gmail.com
10	17	Auditeur	HERAULT Catherine		X			X			catherine.herault@orange.fr
11	86	Auditeur	JAAFAR Aïda		X			X			aida.jaafar86@gmail.com
12	79	Auditeur	LOBSTEIN Jean-Louis	X			X			X	jlobstein@hotmail.fr
13	16	Auditeur	MENANTEAU Pierre			X			X		PierreMenanteau16@gmail.com
14	17	Auditeur	MORIN Paul - Président	X			X			X	p.morin1786@orange.fr
15	17	Auditeur	MOUNIER Philippe	X			X			X	philmounier@wanadoo.fr
16	16	Auditeur	OUVRARD Muriel			X			X		muriel_ouvrard@bbox.fr
17	79	Auditeur	SALLIER Damien						X		damien.sallier@orange.fr
18	86	Associé	THOMAS Charles		X			X			charles.thomas0023@orange.fr
19	16	Associé	WAENDENDRIES Pierre					X			pierre.waendendries@orange.fr
20	79	Associé	WIERZBICKI Pascal					X			pascal.wierzbicki@orange.fr
21											
Total				7	3	5	8	5	6	9	

X Nouvel Élu - X : Réélu - 15 Auditeurs et 5 Associés

20

L'Association est administrée par un Comité directeur composé de douze membres titulaires et/ou associés au moins (trois par comité) et vingt-et-un au plus. [...] Toutefois les candidatures spontanées de membres présents à l'Assemblée générale sont acceptables avant le vote. © Statuts du 25/06/2022 - Article 10 : COMITÉ DIRECTEUR

ANNEXE 5

Annuaire des membres du comité directeur 2025.

N°	Nom	Prénom	Adresse Ligne 1	Adresse Ligne 2	omité	CP	Ville	Téléphone	Qualité	Type	N°	Courriel
1	ARNOULT	Michel	14 impasse du Haut Rillon		17	17340	CHÂTELAILLON-PLAGE	06 63 78 14 03	Auditeur	SIEM SR	1 106	m2r.a@wanadoo.fr
2	BILLOT	Mark	11 rue du Faisan		79	79000	NIORT	07 71 02 32 39	Associé	-		billotmfb@aol.com
3	BRANGER	Donat	2 place Robin		79	79460	MAGNÉ	06 03 29 08 03	Auditeur	SN (IHEDN)	40	DonatBranger@gmail.com
4	BRAULT DE BOURNONVILLE	Jean-Marc	168 rue de la Clairière		17	17580	LE-BOIS-PLAGE-EN-RÉ	06 72 83 43 54	Auditeur	IES	80	braultjm@orange.fr
5	CHAUVET	Christian	6 rue du Port	Les Bouchôleurs	17	17340	YVES	06 25 35 67 12	Auditeur	SR	132	christian-marcel@chauvet.com
6	DJANIKIAN	Damien	10 Grande Rue		86	86700	ROMAGNE	06 11 75 58 88	Auditeur	SR	198	djanikian.damien@gmail.com
7	DUCHET	Jean-Claude	9 rue des Prés - Logis de Chergé	Les Gibauds	16	16600	MORNAC	06 80 60 22 15	Auditeur	SR	92	jcdmornac@orange.fr
8	FIARD	Marc	40 boulevard du Colonel Barthol	Résidence Les Héliades	86	86000	POITIERS	06 73 44 02 48	Auditeur	SR	143	marc.fiard@wanadoo.fr
9	HARTEMANN	Bruno	26 rue des Gears		16	16400	PUYMOYEN	06 75 13 04 11	Auditeur	SR	163	bhartemann@gmail.com
10	HERAULT	Catherine	3 Le Grand Air		17	17170	COURÇON	06 84 11 82 31	Auditeur	SR	198	catherine.herault@orange.fr
11	JAAFAR	Aïda	107 route de l'Ormeau		86	86180	BUXEROLLES	06 30 28 59 79	Auditeur	SR	198	aida.jaafar86@gmail.com
12	LOBSTEIN	Jean-Louis	119 Rue du Moulin Charron		79	85200	FONTENAY-LE-COMTE	06 31 06 57 57	Auditeur	SR	129	jlobstein@hotmail.fr
13	MÉNANTEAU	Pierre	27 avenue du Général De Gaulle		16	16300	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIR	06 74 57 74 57	Auditeur	SN (IHEDN)	31	pierremenanteau16@gmail.com
14	MORIN	Paul	74 avenue de Bonnemie		17	17310	SAINT-PIERRE D'OLÉRON	06 11 30 61 75	Auditeur	SR	151	paul.morin@orange.fr
15	MOUNIER	Philippe	8 rue Voltaire		17	17000	LA ROCHELLE	06 32 39 30 27	Auditeur	SR	115	philmounier@wanadoo.fr
16	OUVRARD	Muriel	29 avenue de Vignola		16	16300	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIR	06 50 54 04 33	Auditeur	SR	198	muriel_ouvrard@bbox.fr
17	SALLIER	Damien	5 rue du Pairé		79	79260	LA CRÊCHE	06 71 17 76 22	Auditeur	SR	216	damien.sallier@orange.fr
18	THOMAS	Charles	4 rue du Plateau		86	86240	SMARVES	05 49 88 57 23	Associé	-		charles.thomas0023@orange.fr
19	WAENDENDRIES	Pierre	14 rue du Soleil		16	16000	ANGOULÊME	06 74 00 02 55	Associé	-		pierre.waendendries@orange.fr
20	WIERZBICKI	Pascal	9 rue des Raclettes	Usseau	79	79210	VAL-DU-MIGNON	06 38 42 45 85	Associé	-		pascal.wierzbicki@orange.fr